

## Frais et Dépenses :

|                                                                                          |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Pension, enseignement, lit et sa garniture,<br>blanchissage et abonnement au médecin.... | \$12.00 par mois |
| Ecriture à types (typewriting).....                                                      | .75 “ “          |
| Piano (Leçons de).....                                                                   | 2.00 “ “         |
| Dessin.....                                                                              | .50 “ “          |
| Télégraphie.....                                                                         | .50 “ “          |
| Sténographie.....                                                                        | .50 “ “          |
| Bibliothèque.....                                                                        | 1.00 par année   |

L'année scolaire est de dix mois

1o Les frais d'infirmerie, et puis les livres et objets classiques qui sont vendus au collège à prix coûtant, sont à la charge des parents.

2o Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

3o Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur.

4o Il n'y a point de déduction faite pour le mois de Juin.

5o Les comptes sont payables à partir du mois d'entrée des élèves—tout mois commencé devant être payé en entier.

6o L'enseignement pour les demi-pensionnaires est de vingt piastres par an.

